

**CAISSE DES ECOLES des ECOLES
ACHERES LA FORET**

REUNION DU 27 JUIN 2020

L'an deux mil vingt et le 27 juin à 10 h 30, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Patrice MALCHERE, Maire.

Membres présents : Patrice MALCHERE, Yolande CLEMENT, Philippe GUITTON, Valérie LEPRON, Caroline MAILLARD, Chloé MARNEAU, Laëtitia SALINGROD,

Délégué de l'Education Nationale non désigné

Membres absents excusés :

Julien CHANTEMARGUE pouvoir à Valérie LEPRON

Didier BOURSAUT

Secrétaire de séance : Yolande CLEMENT

Nb de Mb afférent au C.A.: 11

Convocation : 12/06/2020

Nb de Mb en exercice : 10

Publication : 03/07/2020

Nb de Mb qui ont pris part aux délibérations :

INSTALLATION DES ELUS

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, Monsieur le Maire installe dans leur fonction de membres du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles Mesdames Yolande CLEMENT, Caroline MAILLARD, Laëtitia SALINGROD et Monsieur Philippe GUITTON.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Pour mémoire, le Maire est président de droit de la Caisse des Ecoles (art. R 123-7) et dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un vice-président, qui le préside en l'absence du Maire (art. L 123-6).

Le Conseil d'Administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret. Madame Yolande CLEMENT, unique candidate, est élue vice-présidente.

FINANCES

COMPTE DE GESTION & COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice 2019 sont régulières et justifiées,

Considérant que le compte de gestion présenté par Madame le Receveur Municipal, comptable, et le compte administratif présenté par Monsieur le Maire, Président de la Caisse des Ecoles, ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve,

Le Conseil d'Administration, sous la présidence de Madame Yolande CLEMENT, doyenne de l'assemblée, approuve, à l'unanimité des membres présents,

- Le compte de gestion 2019 dressé par Madame le Receveur Municipal
- Le compte administratif 2019 dressé par Monsieur le Président qui sort de la salle au moment du vote

Ce compte, conforme aux écritures du compte de gestion produit par le Receveur municipal, peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement	63 845.37 €
Recettes de fonctionnement	84 775.42 €
Excédent de clôture	20 830.05 €

BUDGET PRIMITIF 2020

Après étude, le Conseil d'Administration vote, à l'unanimité des membres présents, le Budget Primitif 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 74 000 €.

SERVICES PERISCOLAIRES

TARIFS CANTINE

Pour mémoire tarification fixée pour l'année scolaire 2019/2020 :

Quotient familial	Tarif 1 ^{er} enfant	Tarif à partir du 2 ^{ème} enfant
≥ 1 000	4.65	4.45
800 - 999	4.45	4.25
600 - 799	4.35	4.15
400 - 599	3.78	3.55
< 399	2.93	2.72

Ont été appliqués :

- Le tarif 4.65 / 4.45 à 55 familles
- Le tarif 4.45 à 4 familles (4 enfants)
- Le tarif 2.93 à 1 famille (1 enfant)

Pour calculer le quotient familial, les ressources du foyer (salaires + pensions + indemnités + prestations familiales .) sont additionnées et divisées par le nombre de personnes vivant au foyer. Le chiffre obtenu est le quotient familial.

Après étude des propositions,

Le Conseil d'Administration fixe, à l'unanimité, pour l'année scolaire 2020/2021 les tarifs comme suit :

Quotient familial	Tarif 1 ^{er} enfant	Tarif à partir du 2 ^{ème} enfant
≥ 1 000	4.70	4.50
800 - 999	4.50	4.30
600 - 799	4.40	4.20
400 - 599	3.82	3.59
< 399	2.96	2.75

Soit une augmentation modérée de 1 % prenant en compte la crise exceptionnelle traversée ces derniers mois.

Pour mémoire, le prix de revient total d'un repas avec les charges de personnel est d'environ 8,50 €.

Pour une famille avec un enfant qui mange tous les jours de la semaine, la dépense supplémentaire s'élèvera à 7 € pour l'année scolaire.

TARIFS GARDERIE

Rappel des tarifs 2019/2020

Garderie matin	
Forfait 7h30 – 8h20	2.55 €
Garderie soirée	
Forfait 16h30 – 17h30	2.55 €
Forfait 16h30 – 18h30	3.70 €
Goûter	1.00 €
Cotisation annuelle d'accès aux deux services	13.75 € / famille

POUR

Le Conseil d'Administration fixe, à l'unanimité, pour l'année scolaire 2020/21 les tarifs comme suit :

Garderie matin	
Forfait 7h30 – 8h20	2.60 €
Garderie soirée	
Forfait 16h30 – 17h30	2.60 €
Forfait 16h30 – 18h30	3.75 €

Goûter	1 €
Cotisation annuelle d'accès aux deux services	14 € / famille

Pour une famille avec un enfant qui bénéficie du service de garderie tous les matins et tous les soirs jusqu'au-delà de 17h30, la dépense supplémentaire s'élèvera à 14 € pour l'année scolaire.

Les dossiers d'inscription aux services seront remis aux familles début juillet - retour pour le 31 juillet.

FONCTIONNEMENT CANTINE

Bilan des deux derniers mois

Du 14 mai au 19 juin entre 12 et 25 enfants ont déjeuné chaque midi encadrés par les 5 agents.

Entre 57 et 63 enfants sont présents ces deux dernières semaines scolaires.

Les recommandations sanitaires ont été appliquées.

Organisation rentrée de septembre

Responsabilité des services cantine et garderie toujours assurée conjointement par Aline LEFEBVRE et Sylvianne PERDRIX.

Service du repas effectué par Aline, Sylvianne, Béatrice BERTHELOT, Victoria ORAND (renouvellement contrats), Fatima / Marie Hélène (successivement)

Sandra GOISLOT ne sera plus présente.

Réunion de rentrée avec les agents : le lundi 31 août à 10 h

Choix des menus

Proposition d'organiser une fois par trimestre une commission « menus »

Commission composée de :

- Aline et Sylviane
- Yolande CLEMENT + un 2^{ème} élu si souhait
- Un représentant des parents d'élève

Pour le choix des menus de septembre et octobre, la réunion est programmée vendredi 3 juillet à 15h45.

Cuisine centrale

Ce projet au niveau du territoire du Pays de Fontainebleau est toujours d'actualité mais, compte tenu du nombre de dossiers à gérer par la Communauté d'Agglomération, celui-ci ne semble pas prioritaire.

CENTRE DE LOISIRS

BILANS 2019

Bilan d'activité

Ce bilan avait déjà été présenté en novembre 2019. Il a été de nouveau envoyé puisque nouveaux membres

Durant les 31 jours d'ouverture, 650 journées/enfant ont été comptabilisées, soit une moyenne de 21 enfants par jour.

La fréquentation du centre est donc en nette augmentation :

- 2018 16.9
- 2017 17.7
- 2016 16.7

Par ailleurs, au niveau de la fréquentation, on peut noter

- Nombre d'enfants ayant fréquenté le centre : 68 (62 en 2018)
 - Dont 42 enfants achérois (41 en 2018)
 - Dont 26 enfants extérieurs (21 en 2018)
- Nombre de familles : 48 (47 en 2018)
 - Dont 29 familles achéroises (31 en 2018)
 - Dont 19 familles extérieures (16 en 2018)

Le centre fonctionne donc avec moins de 2/3 d'enfants achérois et plus 1/3 d'enfants venant de 9 autres communes (Le Vaudoué – Garentreville – Arbonne – Recloses - La Chapelle la Reine – Noisy sur école - Ury – Villiers – Recloses)

Bilan financier

Les élus ont été destinataires des bilans détaillés période par période.

Durant les 31 jours d'ouverture, 650 journées/enfant ont été comptabilisées, soit une moyenne de 21 enfants par jour (moyenne 2018 : 17)

Le prix d'une journée/enfant en 2019 est de 28.55 €
(32.51 € en 2018, 31,37 € en 2017 - 31,32 € en 2016)

Le coût total du service sur l'année s'élève à 2 780 € pour la collectivité
(5 526 € en 2018 - 5 744 € en 2017 - 6 042 € en 2016).

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient d'être vigilant sur la maîtrise d'un déficit modéré d'autant plus que le service est rendu à des familles non contribuables.

OUVERTURE ETE 2020

Le centre accueillera les enfants 4 semaines en juillet et 1 semaine fin août

Equipe :

Directrice : Johanna LEVASSEUR avec une dérogation de la D.D.C.S.

Animatrice BAFA : Camille MARTINES

Animateurs stagiaires : Margo VALDENNAIRE puis Ethan CANSIER

Le Conseil d'Administration accepte, à l'unanimité, de prévoir un crédit de 400 € au BP 2021 pour une bourse d'aide au financement d'une partie du BAFD (cout total 1 000 €) avec en contrepartie pour le ou la bénéficiaire l'engagement d'assurer la direction du centre durant un été.

TARIF ¾ JOURNEE

Le Conseil d'Administration fixe, à l'unanimité, le tarif pour les enfants achérois en soutien scolaire le matin (présence au centre de 12h à 17h15).

Si inscription 1 ou 2 ou 3 journées par semaine 14.50 €/jour

Si inscription 4 ou 5 journées par semaine 12.50 €/enfant

CALENDRIER D'OUVERTURE 2020/2021

Pour faciliter l'organisation familiale et professionnelle des familles, les périodes d'ouverture du centre en 2020/21 sont fixées dès à présent comme suit :

Vacances de Toussaint :

Du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2021 soit 5 jours

Vacances d'hiver :

Du lundi 15 au vendredi 19 février 2021 soit 5 jours

Vacances de printemps :

Du lundi 19 au vendredi 23 avril 2021 soit 5 jours

Vacances d'été :

Du mardi 6 au vendredi 30 juillet 2021 soit 18 jours

Du lundi 23 au vendredi 27 août 2021 soit 5 jours

INFORMATIONS DIVERSES

Les familles se plaignent d'erreurs et oublis au niveau des factures des services périscolaires. Monsieur le Maire demandera à l'agent en charge de la facturation d'être plus attentif et rigoureux.

Le mandat des parents d'élèves arrive à son terme à l'automne. Des élections seront organisées en novembre.

La séance est levée à 11h50